

Bulletin Municipal



Plaisir et partage, coup de cœur de notre commune
Le marché nocturne

N° : 62

Janvier 2020

Dans ce numéro :

<i>Le mot du Maire</i>	2 & 3
<i>Le mot du Maire du CMJ</i>	3
<i>Les commissions municipales</i>	4 à 9
<i>Le C.C.A.S.</i>	10
<i>Commerçants à l'honneur</i>	11
<i>La vie dans nos écoles</i>	12 & 13
<i>Marchés nocturnes</i>	14 & 15
<i>La page de vos questions</i>	16 & 17
<i>La CDC Médullienne</i>	18 & 19
<i>La vie associative</i>	20 à 26
<i>Ainsi va la vie</i>	27

Mairie de Moulis en Médoc :

227, avenue de la gironde

Tél : 05 56 58 22 08

Fax : 05 56 58 71 54

Courriel :

mairie.moulis.medoc@wanadoo.fr

Site : www.mairie-moulis-medoc.fr

Heures d'ouverture de la mairie:

Du lundi au vendredi

08 h 00 à 12 h 30

13 h 30 à 16 h 00

Permanence des adjoints

Le samedi : 9h à 12 h.



Mesdames et Messieurs, chers moulissois,

Six années se sont déjà écoulées depuis mars 2014 et nous voilà aux portes des élections municipales. Elles se dérouleront les 15 et 22 mars prochains. Je vous remercie de la confiance que vous avez accordée à l'ensemble de mon équipe et à moi-même durant tout ce mandat.

Suivant la loi du 17 mai 2013, je vous rappelle que vous devez voter liste entière, le panachage n'étant plus désormais possible. N'oubliez pas de présenter une pièce d'identité lors de votre passage au bureau de vote.

Le 13 décembre dernier, la commission jeunesse a organisé la remise des livrets citoyens. Les jeunes moulissois concernés étaient conviés à cette occasion. J'ai eu le plaisir de les accueillir et de leur présenter leurs droits et devoirs de citoyens.

Je suis très fier de l'ampleur qu'ont pris nos marchés nocturnes dont nous avons fêté les 10 ans. Ces moments de convivialité permettent de se retrouver, de partager, d'échanger voire de faire connaissance. Ceci n'est possible que grâce à votre participation active. Je pense à vous, qui venez profiter des divers produits proposés par les commerçants, à vous, membres associatifs qui tenez un stand et à vous qui épauliez les élus pour le rangement. Je souhaite que cet engouement perdure encore longtemps.

Je suis heureux aussi de vous annoncer qu'un chantier important est engagé et commencera en février 2020. IL s'agit de la transformation de l'ancien logement de fonction du Grand-Poujeaux en salle de restauration scolaire à l'école maternelle. Attendant, un ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement), sera construit en partenariat avec la Communauté De Communes Médullienne.

Les travaux d'assainissement à Bouqueyran sont complètement terminés, après plusieurs mois de désagréments pour les riverains et les usagers de la route. Le résultat va dans le sens de l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement de chacun. Merci pour votre patience.

Un autre chantier tout aussi important concernant l'aménagement et la sécurisation du carrefour de Bouqueyran est programmé pour cette nouvelle année avec un avis favorable du Département.

En matière de sécurité publique, j'ai signé une convention avec Mme la Préfète de la Gironde pour l'opération participation citoyenne. A travers ce dispositif, des référents communaux seront en contact permanent avec la collectivité et les forces de l'ordre pour signaler des situations anormales tout en ne se substituant pas à l'action publique. Je tiens tout de même à préciser que la sécurité publique est l'affaire de tous.

En ce qui concerne le mouvement du personnel, Monsieur Serge Bordas, technicien territorial, a fait valoir ses droits à la retraite après dix années passées au service de la collectivité. Le 18 décembre dernier, j'ai eu le plaisir, entouré de ses collègues et de l'équipe municipale, de le féliciter pour le service public rendu auprès de la population et lui souhaiter une belle retraite. Il est remplacé par Kévin LOUBANEY qui était en contrat aidé



Deux nouveaux commerçants se sont installés dans notre commune et sont à l'honneur dans ce bulletin : la Blanchisserie Moulissoise, Mme Sophie BENQUET, route de la fontaine et le garage Du Moulin, M. Denis DUMOULIN, chemin du Garton.

Les artisans et commerçants contribuent au dynamisme de notre commune. Je m'en réjouis, d'autant plus que nous sommes dans un contexte de repli des services publics non voulu et non souhaitable pour les communes rurales.

Je vous précise que dernièrement le conseil municipal s'est prononcé **contre** la fermeture programmée de la trésorerie de Castelnau, le service des impôts aux entreprises et le service d'impôts aux particuliers et **pour** le maintien des services de proximité.

Je profiterai de la cérémonie des vœux qui aura lieu le 04 janvier à 12h00, pour développer les sujets évoqués dans ce bulletin. J'aurai également le plaisir de rencontrer les nouveaux moulissois installés sur notre commune en 2019 dès 11h 15 à la salle polyvalente.

L'ensemble des élus et moi-même, vous souhaitons une excellente année 2020.

Le Maire,

Christian LAGARDE

Le mot du maire du Conseil Municipal de Jeunes

Chers Moulissois et Moulissoises,

Cela fait déjà un an que je suis maire du conseil municipal des jeunes de Moulis en Médoc et nous avons déjà abouti deux de nos projets.

L'animation "jeux en bois" lors du marché nocturne du mois de mai ainsi que l'après-midi et soirée cinéma au mois de novembre.

Nous avons été très heureux de vous voir venir en grand nombre à cette dernière manifestation, cela nous encourage à réaliser nos autres idées et à poursuivre nos efforts, **MERCI!**

Nous espérons vous voir aussi nombreux pour nos projets à venir.

Je remercie les membres du CMJ pour les excellentes idées qu'ils donnent ainsi que les adultes qui nous accompagnent.

Enfin je vous souhaite à tous, petits et grands, une très bonne année et je vous donne rendez-vous le 04 janvier pour les vœux et la galette.

Laura VICTOR



Construction d'un ALSH et d'une salle de Restauration

à l'école maternelle du Grand-Poujeaux

Les services de la Communauté De Commune Médullienne et de la commune de Moulis en Médoc se sont rapprochés pour présenter un projet commun concernant la construction d'un ALSH, (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) compétence de la CDC, et une salle de restauration de compétence commune.

La commune de MOULIS EN MEDOC a deux groupes scolaires distants de 3 km ; l'un au village du Grand-Poujeaux où se situe l'école maternelle et l'autre au Bourg de Moulis en Médoc où se situent l'école élémentaire et le restaurant scolaire.

Depuis 1981, la commune organise une navette de transport entre les deux groupes scolaires afin d'acheminer les enfants du Grand-Poujeaux vers le site de Moulis pour les repas du midi.

En 2018, le logement de fonction s'est libéré et la commune utilisera ce bâtiment afin de le transformer en salle de restauration. Il s'agit d'un impératif pour la collectivité.

En effet, selon le rapport d'inspection de la Direction Départementale de la Protection des Populations Sécurité Sanitaire des aliments, (DDPP de la Gironde) en date du 26/04/2018, les zones de stockage et de travail du restaurant scolaire du Bourg sont sous dimensionnées.

A partir de ce constat, l'objectif de la commune est de créer une salle de restauration à l'école maternelle du Grand-Poujeaux dans cet ancien logement. Ce projet règlera deux problèmes :

1° Récupération d'espace dans le restaurant du Bourg, afin de mettre aux normes les parties sous-dimensionnées

2° suppression de la navette entre les deux groupes scolaires.

Depuis la prise de compétence enfance-jeunesse par la Communauté De Communes Médullienne, en 2003, les enfants de Moulis en Médoc sont accueillis sur les sites ALSH d'Avensan, Lustrac Médoc ou Castelnau de Médoc, Moulis ne disposant pas de structure permettant leur accueil. Or ces communes sont maintenant saturées en terme de capacité d'accueil.

Le Conseil Municipal réfléchissait depuis quelques temps à ce problème. La commune de Moulis en Médoc s'est rapprochée des services de la CDC Médullienne pour étudier ce projet. L'emplacement idéal de l'ALSH se trouve sur le site de l'école maternelle du Grand-Poujeaux.

Le calendrier des travaux pourrait être le suivant : consultation des entreprises en décembre 2019, démarrage du chantier en février 2020, réception en août 2020 pour une utilisation à la rentrée de septembre 2020.

L'estimation est évaluée à 331 550 € HT pour la totalité du projet hors honoraires maîtrise d'œuvre et hors bureau d'étude.

La commune déposera un dossier de demandes de subventions auprès de différentes entités sachant que la part restante à sa charge ne peut être inférieure à 20 % .

Affaires scolaires / bâtiment (suite)

CARACTERISTIQUES DU PROJET

Salle de restauration

Salle principale : 68 m²

Espace de maintien en température et dressage 16.5 m²

Espace de lavage : 10.5 m²

Vestiaires agents 4 m²

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Salle principale : 53 m²

Bureau : 8 m²

Rangement : 8 m²

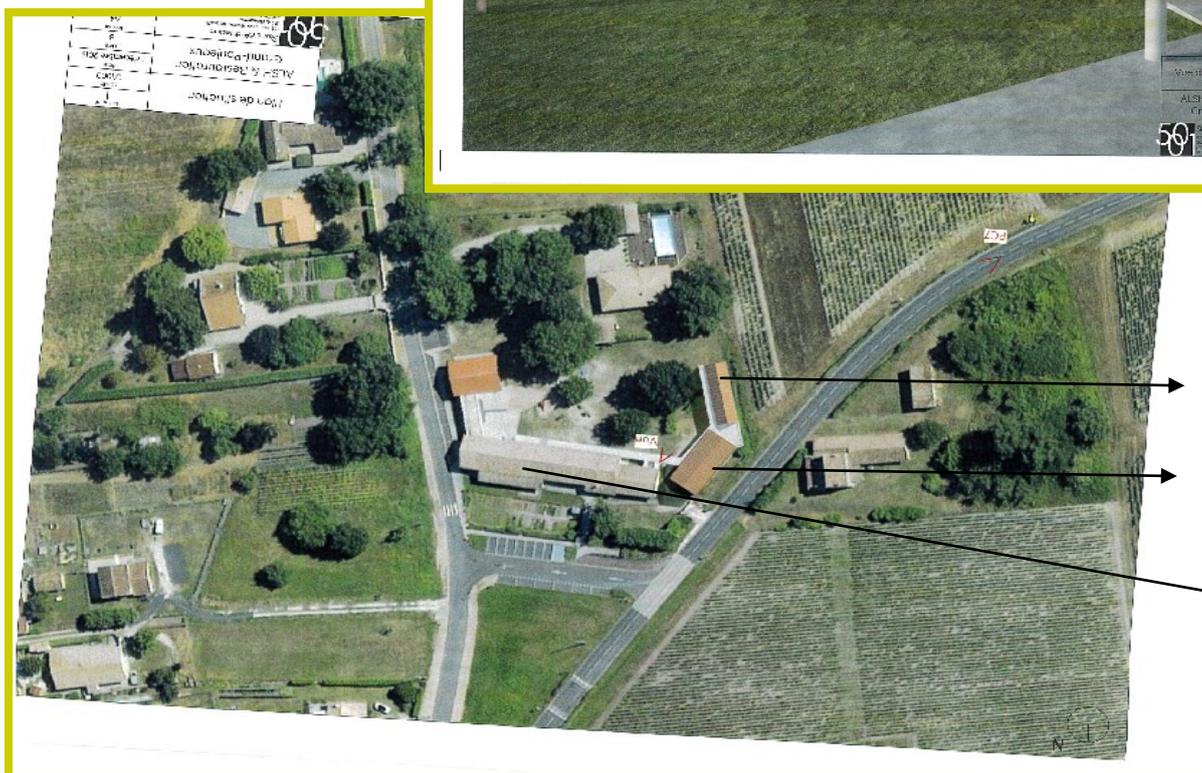
Hall : 28 m²

Sanitaires : 9 m²

Dégagements : 6 m²

Coursive abritée : 75 m²

PLAN DU PROJET



ALSH

Salle de restauration
Ex logement de fonction

Groupe scolaire

Affaires scolaires (suite)

Election des parents d'élèves le 11 octobre 2019

Liste des parents d'élèves à l'école Pablo Picasso

Adresse courriel : Parentseleves.picasso.moulis@gmail.com

Sabine JUSTE (titulaire)

Jessica BOUJNANE (titulaire)

Emilie PAUL VIDAL (titulaire)

Géraldine VIARD (titulaire)

Valérie LEDUC (titulaire)

Katia ZOÏA (suppléante)

Liste des parents d'élèves à l'école maternelle.

Tiphany JACQUELINE (titulaire)

Vanessa SUBERBIE (titulaire)

Sabine JUSTE (titulaire)

Mylène BOURNOT (suppléante)

Emilie CHAOUNI (suppléante)

Morgane CAZENAVE (suppléante)

Bâtiments communaux

Travaux de peinture réalisés par nos agents.

Tandis que certains font « le mur », d'autres s'activent dans les couloirs de l'école Pablo Picasso sans oublier les cuisines du restaurant scolaire.



Commission Environnement & Voirie

AMENAGEMENT DU CARREFOUR DE BOUQUEYRAN

Le projet consiste à créer des bordures caniveaux et trottoirs sur la zone concernée ainsi que ré-aménager les arrêts de bus à la norme PMR (Personnes à Mobilité Réduite), déplacer les feux tricolores et poser une signalisation règlementaire et sécuritaire. Le Département aura à sa charge tous les enrobés.

Parking de la gare

Le renouvellement de la convention avec NEXITY SNCF pour la location du parking de la gare est signé. La commune contactera la Nouvelle Région Aquitaine pour demander leur avis et une aide financière pour un aménagement plus adapté.



Pose de barrières de sécurité sur le ruisseau de Larreyaut. (route de Peyvignau)

D'importants travaux de nettoyage ont été effectués sur nos modestes parcelles de pins (seulement 11 hectares sur le chemin des vins)

Trois objectifs :

Limiter les risques incendie

Favoriser la croissance des arbres

Eviter que l'ajonc ne règne en maître dans nos plantations.

Et maintenant ; Allez-y poussez, poussez!!!!



Pour Noël, ils sont arrivés élégamment sur la place de l'église.

A nous, de tenir « **bon les Rennes** »

Commission communication

NOTRE SITE INTERNET EVOLUE

Soucieux de vous apporter un maximum d'informations utiles et de vous aider dans vos démarches administratives, nous avons revu l'arborescence du site internet de la commune de Moulis en Médoc

<https://www.mairie.moulis.medoc>

Prenez le temps de visiter le site, et faites remonter les informations que vous souhaiteriez y trouver.

De nouvelles rubriques et informations diverses ont été créées, cependant toutes les informations ne sont pas encore complètes. L'ensemble des acteurs économiques présents sur le territoire communal ne sont sûrement pas tous répertoriés sur le site, n'hésitez pas à vous manifester pour que vous puissiez y apparaître.



En page d'accueil vous accédez directement au calendrier des évènements à venir. Les associations peuvent nous faire parvenir les affiches de leurs manifestations par courriel au format pdf ou jpg.

Mairie.moulis.medoc@wanadoo.fr ou portable.mairie.moulis@orange.fr

Sous l'onglet sont regroupées plusieurs séries d'informations

- Inscription sur la liste électorale
- Carte Nationale d'Identité
- Recensement citoyen ou militaire pour les jeunes à partir de 16 ans
- Formalités administratives : Pacs, mariages, naissances, décès
- Certificat d'immatriculation (carte grise)
- Accès déchetterie Castelnaud de Médoc - Nouveaux horaires
- Ramassage Ordures Ménagères et tri sélectif



Commission Vie associative - Culturelle et Jeunesse

Le Théâtre du Lac à Moulis le 22 février au profit de l'association AFOULKI.

présentera « Tailleur pour dames », pièce de Georges Feydeau, avec son lot de savoureux quiproquos.

Afoulki (www.ass-afoulki.org): association Franco Marocaine qui œuvre à Essaouira pour la promotion des femmes.

Comment Afoulki est présent à Moulis ? Le Président de l'association en France est Christian Cursol., ancien conseiller municipal de Moulis.

Les marocains en âge de pouvoir lire et écrire sont pour 50 % d'entre eux analphabètes. Les parents qui considèrent comme une charge le temps passé à l'école et n'en voient pas l'utilité.

Quelques actions menées :

La rénovation de l'école, L'environnement

Un centre rural : Emploi de femmes rurales en grandes difficultés : veuves, divorcées, répudiées, sans revenu ...

L'éducation : Fonds de soutien à la scolarité, Accompagnement de jeunes filles rurales aussi loin que possible

venez nombreux assister à un spectacle de qualité, qui n'engendre pas la mélancolie.

Ouverture des portes à 19h 30, début du spectacle à 20h 30, entrée à 8€

Commission Vie associative - Culturelle et Jeunesse (suite)

Cérémonie de remise du livret citoyen

Le 13 décembre, Monsieur de Maire, Christian Lagarde, a retrouvé quelques jeunes moulissois de 18 ans dans la nouvelle salle du conseil pour leur remettre leur livret citoyen. Par ce geste symbolique, ces

jeunes prennent conscience de leurs droits et devoirs civiques. Ils pourront dès le mois de mars 2020, faire valoir leur droit de vote pour les élections municipales. Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à ces jeunes dans le monde citoyen. Il les félicite de leur présence qui démontre leur volonté de participer à la

vie républicaine de notre pays, cette démarche étant à elle seule, un premier acte de citoyenneté. Après un rappel sur les fondamentaux de la république et de la démocratie de notre système politique, Monsieur le Maire et les élus ont invité les jeunes ainsi que leurs parents à partager un apéritif pour clôturer cette cérémonie.



Conseil Municipal des Jeunes

Depuis qu'elle est élue, l'équipe du conseil municipal des jeunes ne chôme pas. Elle participe activement aux manifestations municipales et réfléchit à de nouveaux projets.

Dès leur prise de fonction, les jeunes ont proposé à M. le Maire, Christian Lagarde, de transformer la salle des fêtes en cinéma le temps d'une soirée. La société CTC, gérant les cinémas de Carcans et Lesparre, est venue à

plusieurs reprises les rencontrer en présence de M. le maire et des élus de la commission afin de préparer et finaliser ce projet. Les jeunes accompagnés des adultes ont choisi les films, la date et les modalités de cette journée qu'ils souhaitaient intergénérationnelle. Le samedi 9 Novembre, la salle polyvalente a revêtu ses premières séances cinématographiques. Un clin d'œil aux séances d'autrefois dans cette même salle ! Enfin nous savons quelle était la fonction de la fenêtre intérieure de la petite salle !

Les jeunes ont installé les chaises. Puis, aidés par les membres de l'association des Hirondelles de Moulis, ils se sont occupés des gourmandises.

Tout au long de cette journée, une centaine de personnes a passé un bon moment. Les plus jeunes ont ri devant « Shaun le mouton », les adolescents ont apprécié « La Vie Scolaire » et les adultes ont été émus par « Au nom de la terre ».

2020 verra éclore de nouveaux projets concernant l'environnement. Les jeunes sont déjà en réflexion.





En cette fin d'année, les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont porté une attention particulière aux aînés de notre commune ainsi qu'aux plus jeunes.

A nos grands Aînés, il a été remis des douceurs chocolatées. Le Centre Communal d'action sociale a offert un goûter de fin d'année aux enfants de la maternelle. Les viennoiseries de notre boulanger ont régalé les petits ventres..

A Vos Agendas

Le Repas des aînés avec animation par la troupe du CGGR (club d'anciens rugbymen) aura lieu le samedi 29 février 2020 à 12h00..



Journée de sensibilisation à la Sécurité Routière

Le déplacement des seniors

**Mardi 4 Février 2020
de 10h00 à 16h00**

**INSCRIPTION
Obligatoire
À la mairie :
05 56 58 22 08**

**Animation assurée par
l'AMSRA, sous l'égide
du Conseil Départemental
et de la Conférence
des Financeurs**

**Journée organisée par le CCAS
Salle polyvalente Le Bourg**



Le Réseau Médullien des Bibliothèques

Pour clôturer cette année, la commune de Moulis et le Réseau Médullien des bibliothèques de la Communauté De Communes Médullienne avaient concocté un atelier créatif fort utile et agréable à l'approche de Noël.

Cathy, qui a créé « Fabricamania » à Sainte Hélène, spécialisé en atelier créatif et culinaire, est venue expliquer la technique du scrapbooking à un public très motivé pour faire de jolies cartes de Noël à offrir aux proches ou à garder pour son propre plaisir !

Pendant plus de deux heures, l'atelier était placé sous le signe de la bonne humeur, de la minutie et de l'entraide entre seniors, parents et enfants, les garçons n'étant pas en reste. A noter tout de même aussi la concurrence : à qui fera la plus belle carte !

Au total, une quarantaine de cartes ont pu être réalisées et ce moment de partage s'est terminé par un autre moment chaleureux autour d'un café ou d'un chocolat, en se souhaitant : « Bonnes fêtes à tous » !





Blanchisserie Moulissoise

Horaires :
Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
9H - 12H30 - 14H00 - 19H00
Mercredi : 14H00 - 19H00
32 A route de la Fontaine
33480 Moulis en Médoc

Tél. 06 79 91 47 95 blanchisserie.moulissoise@orange.fr

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à Sophie Benquet, blanchisseuse à Moulis.

Installée route de la fontaine, près du lavoir qui, autrefois, accueillait nos grands-mères, Sophie vous reçoit avec le sourire pour vous offrir un service de proximité de lavage (excepté le lavage à sec), séchage et repassage de tout type de linge : robes de mariée, certains costumes, rideaux, lainages, soies, couettes, etc .



Issue d'une carrière sanitaire et sociale et des années de travail en tant qu'auxiliaire de vie, forte de son expérience, Sophie a désiré évoluer professionnellement et s'installer dans son village. Motivée par sa belle-sœur blanchisseuse, épaulée par sa famille et bien accompagnée, autant par la Chambre des métiers que par les banques, elle a pu ouvrir sa petite entreprise près de la maison familiale.

L'étude de marché, réalisée lors du montage du projet, avait montré des besoins dans le secteur au niveau des professionnels du tourisme, en particulier. C'était sans compter l'intérêt et le besoin aussi des particuliers !

Depuis 7 mois, le petit local, ne désemplit pas. Sophie conseille et effectue un travail de qualité auprès de nombreux professionnels : châteaux, chambres d'hôtes, associations sportives et particuliers moulissois.

Après d'importants investissements pour s'installer, notre blanchisseuse ne compte pas s'arrêter là et espère une subvention du Conseil Régional qui lui donnerait la possibilité de s'agrandir et à terme, d'embaucher une personne pour l'accompagner dans cette aventure.

N'hésitez pas à la contacter ! Sophie a même acheté un véhicule pour pouvoir récupérer et livrer votre linge à domicile ou sur votre lieu de travail.



**Garage
DU MOULIN**

En juillet 2018, Denis Dumoulin, ouvre son garage automobile chemin du Garton, à quelques pas du Moulin de Tiquetorte.

Après une vie professionnelle dans l'aéronautique et l'informatique, ce passionné de mécanique depuis l'enfance souhaite changer de vie et se mettre à son compte. Issu d'une formation en mécanique et électricité automobile, il installe son entreprise dans le garage familial après quelques travaux d'aménagements. Depuis des mois, grâce au travail minutieux, honnête et de bons conseils de Denis, les particuliers du secteur trouvent en lui un professionnel de qualité et de proximité. Notre garagiste moulissois propose ses services sur des véhicules de toutes marques, le dépannage à domicile (à Moulis et les communes limitrophes) et si besoin le remorquage. Il prévoit d'agrandir afin de pouvoir accueillir les camions de livraison et se diversifier.

N'hésitez pas à le contacter (06 63 25 47 29).

C'est avec sourire et passion qu'il vous recevra du lundi au vendredi (9h-12h / 14h-18h) pour vous conseiller et entretenir votre véhicule !



Ecole maternelle de Grand-Poujeaux

Des milliers et des milliers de petites planchettes en pin des Landes à l'école maternelle Grand Poujeaux !



Vendredi 11 octobre, tous les niveaux d'âge de l'école maternelle se sont retrouvés chacun leur tour pour réaliser des constructions en bois dans la salle de motricité. Le matin les élèves de petite et moyenne sections ont commencé par la réalisation d'un village, d'un port et d'une pieuvre géante. L'après-midi dans le cadre de la liaison grande section - CP, les



élèves du cours préparatoire ont rejoint nos locaux. Plusieurs groupes constitués des deux niveaux ont à tour de rôle préparé des brochettes de fruits, des puzzles et bien sûr réalisé des constructions : un grand pont, des girafes, ..., et un éléphant presque de grandeur nature !!!

Avant 16h30, toutes les classes se sont rejointes pour déguster les brochettes de fruits.



A la fin de la journée, un univers entier était prêt pour une exposition ouverte aux familles. Les enfants étaient fiers de présenter à leurs parents leurs très belles réalisations.

Merci aux papas et aux mamans d'être venus nombreux ! Et un grand BRAVO à nos petites têtes blondes qui ont pris beaucoup de plaisir à créer !



Ecole Pablo Picasso
La classe de CE1 se jette à l'eau

Pour la première fois, l'école primaire de Moulis en Médoc a obtenu un créneau horaire au stade nautique de Pauillac. C'est la classe de CE1 qui en a bénéficié !



Dès le mois de septembre, les CE1 ont entamé un cycle de 7 séances conduit par l'enseignante de la classe accompagnée de 2 parents détenteurs de l'IEB natation. L'IEB, Intervenant Extérieur Bénévole, est une qualification délivrée par l'éducation nationale au terme d'une journée de formation. Sans ces vaillants et courageux parents IEB, aucune activité ne pourrait être envisagée. Merci à eux..

Ce cycle « piscine » a pour but de développer des aptitudes nautiques. Les élèves travaillent différentes notions sous forme de jeux et de parcours ludiques, comme :le déplacement dans l'eau par l'enchaînement d'actions motrices, l'immersion , la flottaison, l'entrée dans l'eau sous toutes ses



formes (la bombe éclaboussante étant la préférée de nos CE1). Il ne s'agit pas d'apprendre à nager mais d'apprendre à évoluer dans l'eau sans appréhension et en veillant à se mettre en sécurité.

Mais évoluer dans l'eau, c'est aussi affronter ses appréhensions, soutenir son effort, faire preuve de persévérance et de courage, faire preuve de discipline et se responsabiliser pour assurer sa sécurité ainsi que celle des autres.

C'est pour toutes ces raisons que l'équipe enseignante, aidée de la municipalité, se félicite de la réalisation de ce projet et souhaite le reconduire pour les années à venir.

J'ai 10 ans...



Accompagnée par les danseuses de flamenco de la SCAPA, la dixième édition des marchés nocturnes moulissois s'est clôturée ce 20 septembre dernier au pied de l'église dans laquelle se tenait une belle exposition de Peintures et d'Arts à l'occasion des Journées du Patrimoine.

Tout au long de la saison, la météo a été clémente mis à part celui du vendredi 17 Mai où la pluie a contraint les élus organisateurs à décider de déplacer le marché dans la salle polyvalente.



A l'occasion de cette décennie, toutes les soirées ont été ambiancées par des animations diverses et variées : musicales, festives, culturelles et ludiques devant des gourmets de plus en plus nombreux qui viennent déguster les spécialités des commerçants ambulants. En première page, la photo du marché du mois d'août, où la banda Band'Aqui est venue mettre une très bonne ambiance durant toute la soirée.

...Un succès grandissant



Ces moments conviviaux, sont très attendus par de nombreux participants moulissois, touristes, habitants des communes avoisinantes.

L'impulsion des élus de la commune, avec l'implication du monde associatif, contribue à ce grand succès estival depuis 10 ans. La joie et la bonne humeur dégagées lors des soirées nocturnes motivent les élus et bras amicaux au nettoyage et au rangement de la place de l'église Saint Saturnin.



PACTE CIVIL DE SOLIDARITE

Suis-je mieux protégé en étant marié ?

Oui, la loi accorde de manière tacite (sans qu'il soit nécessaire de faire quoi que ce soit) à l'époux survivant, soit, l'usufruit de l'intégralité des biens dépendants de la succession ou bien le quart en pleine propriété de ces biens, lorsque tous les enfants sont issus des deux époux.

En présence d'enfants non issus des deux époux, le choix disparaît et le conjoint a droit au quart de la pleine propriété des biens de la succession.

La protection est satisfaisante puisque ce que recherchent les époux est le plus souvent de bénéficier de l'usufruit des biens de la succession, ce qui est automatique sauf s'il existe des enfants non issus des deux époux auquel cas il est fortement recommandé de rédiger un testament ou une donation au dernier vivant pour arriver à ce résultat.

Lorsque l'on est marié, on a la certitude de pouvoir bénéficier de l'usufruit des biens du défunt ce qui n'est pas le cas lorsque l'on est pacsé en présence d'enfants du défunt.

Aspects fiscaux

Comme l'époux en cas de mariage, le partenaire pacsé est exonéré de droits de succession. Concrètement, il n'a aucun impôt de succession à devoir en cas de décès de son partenaire. En l'absence de PACS, il est possible d'établir un testament au profit de son conjoint mais la taxation en cas de décès est alors extrêmement lourde puisque le taux d'imposition est de 60 % . Un simple PACS permet d'éviter cette taxation, ce qui est l'une des raisons principales de son développement.

Comment rédiger son testament ?

Il existe plusieurs types de testaments et plusieurs formes. Le plus courant et le plus simple est le testament olographe. Il est rédigé par le testateur sur un papier libre et doit être daté et signé.

Il est fortement recommandé de le rédiger en présence d'un notaire qui s'assurera que les dispositions prises sont valables et pourront s'exécuter au décès. Le testament est généralement conservé par le notaire qui le notifie à un fichier central afin d'avoir la certitude de le retrouver au décès. Bien souvent, le coût de cette prestation est peu onéreux.



L'HABILITATION FAMILIALE

Qu'est-ce que l'habilitation familiale ?

C'est un instrument de la protection des majeurs concernant leurs biens et leurs personnes qui permet au juge des tutelles d'habiliter un ou plusieurs membres de leur famille ou un proche pour les représenter quand ils sont dans l'impossibilité de pourvoir seuls à leurs intérêts en raison d'une altération, médicalement assistée soit de leurs facultés mentales, soit de leurs facultés corporelles de nature à empêcher l'expression de leur volonté.

Quelle est la procédure de mise sous habilitation familiale ?

Le requérant peut être n'importe quel membre de la famille de la personne vulnérable. : ascendant, descendant, frère, sœur, conjoint marié, pacsé ou concubin.

La personne ayant besoin de protection peut elle-même demander l'ouverture de l'habilitation.

La requête comprend le certificat médical circonstancié, l'avis du ou des membres de la famille indiquant qu'ils ne sont pas opposés à la mesure et qu'ils ne sont pas opposés au choix du protecteur.

Le Juge doit constater l'adhésion ou l'absence d'opposition de la personne vulnérable.

L'habilitation peut porter sur un ou plusieurs actes importants sur les biens de l'intéressé et sur un ou plusieurs actes relatifs à la personne à protéger.

Comment fonctionne l'habilitation familiale ?

En fonction de l'état de santé de la personne à protéger et de ses besoins, le juge des tutelles peut désigner une personne habilitée à représenter la personne vulnérable ou à l'assister.

L'assistance est moins lourde que la représentation puisqu'elle consiste à intervenir aux côtés de la personne et se matérialise par la cosignature des actes importants (emprunt, achat-vente d'un bien immobilier, placements financiers, clôture d'un compte, assurance vie etc.)

La personne habilitée pourra donc assister la personne vulnérable pour les actes de disposition c'est-à-dire pour les actes importants qui impacteront son patrimoine.

Il existe quatre formes d'habilitation :

- générale pour tous les actes*
- spéciale pour certains actes importants*
- en représentation aux lieu et place*
- en assistance (double signature)*

Quand cesse le fonctionnement de la mesure ?

L'article 494-11 du code civil liste les causes de la fin de la mesure. La première c'est le décès. Les suivantes se font sous le contrôle du juge. C'est d'abord le placement sous une mesure de protection telle que la sauvegarde de justice, la curatelle ou la tutelle.

Refer : ordonnance n° 2015- 1288 du 15/10/2015 Ordonnance n° 2015-177 du 16 février 2015 Décret n°2016-185 du 23/02/2016 Loi n° 2016-1547 du 18/11/2016

Pas facile de calmer la colère face à la frustration, pas facile de s'exprimer en grand groupe quand dame nature nous fait perdre tous nos moyens et encore moins facile de montrer sa tristesse devant les copains ! Ainsi, dans la continuité du projet de l'année passée, les enfants de l'accueil périscolaire de Moulis les Ptits Bouh vont continuer à apprivoiser leurs émotions.



Le thème de l'alimentation complètera les actions d'animation proposées aux enfants sur leur temps de loisirs périscolaires. L'Éducation au développement durable est au cœur du projet de la Communauté de Communes Médullienne. Avec l'accompagnement de leurs animatrices et les interventions de l'équipe de l'association Ecoacteurs en Médoc, ils aborderont la lutte contre le gaspillage alimentaire et apprendront à identifier leurs besoins nutritionnels selon leur âge.

Bref, vous l'aurez compris, une année riche durant laquelle l'équipe d'animation de la SPL (Enfance Jeunesse Médullienne) s'efforcera de transmettre à vos enfants des outils leur permettant de devenir des citoyens soucieux de leur santé et de leur environnement.

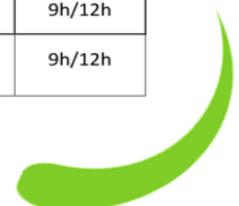
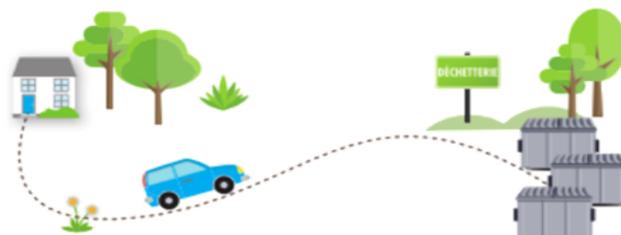


Horaires d'ouverture de la déchetterie du Porge

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
De septembre à avril inclus	8h30/12h	8h30/12h	8h30/12h	8h30/12h	8h30/12h	9h/12h 14h/17h30	9h/12h
De mai à août inclus	14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Castelnau de Médoc

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
De novembre à février inclus	14h/17h30	14h/17h30	14h/17h30	14h/17h30	14h/17h30	9h/12h 14h/17h30	9h/12h
De mars à octobre inclus	14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h



Enquête « Ma bibliothèque idéale »

Votre avis compte pour le Réseau Médullien des bibliothèques !

Dans le cadre d'un état des lieux réalisé actuellement sur le Réseau Médullien des bibliothèques, la Communauté de Communes souhaite connaître vos attentes. Comment décririez-vous votre bibliothèque idéale ? Qu'y trouveriez-vous, comment serait organisé l'espace, pour quelles animations vous déplacerez-vous ? En deux minutes, donnez-nous votre avis !

Pour répondre à cette enquête, vous avez le choix : compléter le petit questionnaire proposé en mairie et en bibliothèque ou répondre directement sur Internet, via ce lien :

<https://forms.gle/mZq5FWKB8gkxDGsk7>

Cette enquête sera clôturée le 15 janvier. Merci d'avance pour votre participation !

Développement économique

Développement économique : ZAE « Pas du Soc 2 » à Avensan

La Communauté De Communes Médullienne a engagé en juin 2018 la procédure de zone d'aménagement concerté (ZAC). Plusieurs scénarios d'aménagement ont été étudiés.

Les études environnementales en cours d'achèvement, (études des sols, zones humides, espèces protégées, recherche de terrains de compensation pour zones humides et reboisement), ont permis de faire évoluer le projet

Prochaines étapes :

Dépôt de la demande d'autorisation environnementale unique auprès des services de l'Etat (préalable indispensable pour pouvoir engager les travaux d'aménagement) d'ici la fin de l'année.

Approbation du dossier de création de la ZAC (par le Conseil communautaire) au cours du 1^{er} trimestre 2020.

Habitat : lancement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) avec un volet Renouvellement Urbain (RU)

Équipement sportif d'intérêt communautaire : lancement de l'étude d'opportunité et de faisabilité pour la création d'équipement(s) aquatique(s) sur le territoire « Sud Médoc »

Considérant l'absence d'offre en équipements aquatiques sur le territoire « Sud Médoc », les besoins de la population en croissance constante et importante, et en particulier les besoins d'apprentissage de la natation pour les plus jeunes, les élus des Communautés de Communes Médullienne, Médoc Estuaire et de la Commune de Saint Aubin de Médoc ont décidé d'initier une étude d'opportunité et de faisabilité commune pour la construction d'un ou de deux équipement(s) aquatique(s) aux vocations complémentaires.

Où en est-on ?

La convention de partenariat entre les 3 collectivités vient d'être validée. L'étude vient de démarrer (première réunion du Comité de pilotage composé de représentants des 3 collectivités, le 10 décembre 2019).



Les camarades de Combats

13 octobre 2019

*Centenaire de la FRSO (Fédération Régionale du Sud Ouest)
des Camarades de Combat*

*8 h 30 Accueil devant l'église saint Pierre de Bruges pour l'office
à 9h.*

10 h cérémonie au monument aux morts

11 h visite exposition

12 h 30 vin d'honneur et repas



11 novembre 2019

10 h 30 messe en l'église saint Pierre d'Avensan

Célébrée par le Père Chris Brunel Goma et animée par l'Harmonie de Listrac, toujours fidèle..

11 h 30 : cérémonie au monument aux morts de Moulis. Le lieutenant Corentin Fuster accompagné d'un détachement de soldats du feu qui faisait la haie d'honneur pendant les allocutions et le dépôt de gerbes. Malgré la météo capricieuse, nombreuse assistance.

12 h 30 : vin d'honneur offert par la municipalité suivi du repas animé par l'orchestre habituel.

Belle journée.



Les Amis de l'église

L'association collecte des fonds pour entreprendre des petits travaux d'entretien en concertation avec la mairie, propriétaire du site, et la communauté paroissiale, utilisatrice de l'église.



Elle s'emploie également à faire connaître ce joyau du XIIème siècle qui nous a été légué et qui est classé aux monuments historiques depuis 1846, (bâtiment et mobilier)

A l'occasion des Journées du Patrimoine, l'église a été ouverte à la visite dès le vendredi soir profitant de l'affluence du dernier marché nocturne . Une

exposition de peintures, de travaux d'aiguilles, de poteries , l'ensemble étant exécuté par des artistes locaux. Ces œuvres ont été très appréciées par les visiteurs.



La journée découverte de Moulis aura lieu le dimanche 17 mai.

Cette randonnée attire des marcheurs qui aiment se balader dans nos chemins au milieu des vignes. Le repas qui suit, dans le jardin de l'ancien presbytère, et un temps de convivialité qui peut être suivi d'une visite guidée de l'église, Caroline et Nathalie se tenant à disposition. (en cas de pluie peu probable, repli stratégique sur la salle polyvalente). Les bénéfices de cette journée représentent la plus importante part des revenus de l'association. Invitez vos amis venant de tous horizons à participer à cette belle journée.

Nous avons engrangé une petite cagnotte qui va permettre de financer une partie des travaux. Le premier chantier, pour lequel le devis est en cours de préparation, sera celui de la sonorisation .L'assemblée générale se tiendra le samedi 1 février de 10 h à 12h à la salle de réunion. Toute personne intéressée sera accueillie avec plaisir.

Les Hirondelles de Moulis



Le 13 octobre,

nous avons retrouvé avec plaisir Médoc Traiteur. L'après-midi a été animée par Jo Bernard.

Le 18 décembre,

les adhérents ont fêtés les anniversaires du

semestre au Lion d'or à Arcins. Un régal et une belle ambiance

.26 avril 2020 :

repas dansant animé par « tradition musette »

Rejoignez-nous - bonne journée assurée



TELETHON ESPOIR à MOULIS

Premier Téléthon pour André Barreau en tant que responsable.

2 activités ont été proposées : un repas le vendredi soir qui a réuni 52 convives. Repas préparé par la même équipe que les années précédentes. Simple mais délicieux « Lorsque l'on vient au Téléthon, ce n'est pas pour un repas haut de gamme, mais pour le partage ». L'auteur de cette remarque se reconnaîtra. Le lendemain matin, 11 randonneurs se sont laissés guider par Caroline et Nathalie. Courageux car le soleil avait oublié de se lever et il a laissé place à de petites ondées; brrr..... Il ne faisait pas très chaud au bout de 2 heures.

Au retour, de cette marche, pendant un petit apéritif, la tombola a été tirée.

44 lots, grâce à la générosité de viticulteurs de Moulis et de Listrac, de commerçants de Moulis et de Castelnau, de particuliers anonymes. Qu'ils soient ici remerciés. Il reste quelques lots qui n'ont pas été retirés. Vous en découvrirez la liste sur le site de la mairie, sous la rubrique « événement »

Nous voulons également rendre un hommage à la personne qui nous a apporté dix gâteaux de sa confection, qui ont permis d'augmenter le bénéfice.

2700 € seront remis début janvier au coordonnateur girondin de l'AFM TELETHON

Merci pour la générosité des participants.



Bonjour à tous,

L'ACAM connaît des résultats plutôt positifs avec l'organisation de son premier concours qui a eu lieu le 28 juillet 2019 sur la commune de Ludon Médoc, 36 chiens inscrits. Une journée qui s'est passée avec fair play et bonne humeur.

Par la suite l'association a participé aux rencontres départementales St Hubert à Villandraut. Quatre des membres du bureau s'étaient engagés pour représenter l'ACAM : Bergès Fabien, Bergès Benjamin, Chambaud Sébastien et Bergès Yves

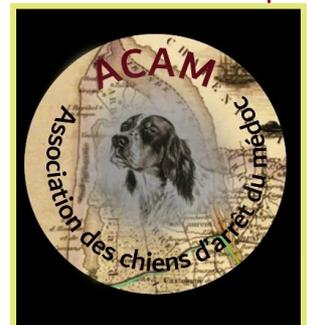
Tous les 4 nous ont gratifiés d'un excellent parcours, les chiens ont été exemplaires ainsi que leurs maîtres qui ont respecté toutes les règles de sécurité mises en place par le règlement du concours st Hubert. Un chien de l'association des chiens d'arrêt du Médoc sortira du lot pour se qualifier et représenter l'association ainsi que la Gironde au concours régional qui se déroulera le 30 novembre à Monteils dans le

Tarn et Garonne. Il s'agit de Noa du Crohot Noir de Mr Bergès Benjamin, une femelle pointer de 2 ans et demi. Nous lui souhaitons bonne chance pour la suite.

Le concours amateur sur bécasses non tirées s'est déroulé le 24 novembre 2019 à Brach. Celui-ci était complet très tôt. Ce qui prouve la réussite de notre association et nous en sommes très fiers.

Au plaisir, les passionnés,

Mr Bergès Benjamin Président de l'Association des Chiens d'Arrêt du Médoc : ACAM



Société de Chasse

Cette saison 2019-2020, ce sont 170 passionnés qui s'adonnent à leur passion en parcourant la forêt, les vignes et le marais de Poujeaux.

La société de chasse, propriétaire de plusieurs hectares dans ce marais, a fait procéder à du débroussaillage par l'entreprise TechnoParc sur environ 3 hectares afin de contenir une végétation plus que vaillante. Cependant ce nettoyage n'a malheureusement pu être fait qu'une semaine après l'ouverture générale de la chasse occasionnant des contraintes pour accéder à certaines parcelles, nous ferons mieux l'an prochain...



Nous avons également fait exploiter 0.7ha de bois avant que celui-ci ne pourrisse compte tenu de l'humidité des sols. Les fonds récoltés seront réinvestis en broyage et en futures acquisitions.



Nous testons également cette année des lâchers mixtes de faisans et perdrix rouges. En effet, celles-ci semblent se maintenir à l'intersaison et nous espérons de nouveau revoir, pourquoi pas, quelques compagnies durant nos balades estivales.

L'ensemble du bureau se joint à moi pour vous souhaiter moullissoises, moullissois, chasseurs ou non mais surtout amis de la nature, santé et prospérité pour cette année 2020.



BIENVENUE AU VILLAGE

L'Association Bienvenue au Village a toujours pour ambition de rassembler les gens et de créer des liens entre eux. Cette année encore, nous avons proposé plusieurs animations :

En juin, les maisons de Médrac ont fait leur grand déballage. De nombreux habitants ont joué le jeu en exposant et en vendant ce dont ils souhaitaient se séparer... Les visiteurs ont pu chiner dans le quartier et partir à la découverte de curiosités architecturales grâce à un jeu concours qui a eu un grand succès !



Dimanche 8 septembre a eu lieu le pique-nique des voisins de Médrac. Beau temps, barbecue à disposition, apéritif offert par l'association, des voisins venus pour discuter et partager, tous les ingrédients étaient réunis pour passer une bonne journée !

L'après-midi, pétanque (la famille Fleury conserve son titre), tournoi acharné de Molkky, belote, démonstration de crochet, tir à l'arc/frisbee/ballon pour les enfants, tout le monde y a trouvé son compte. Un groupe de voisins joggeurs a même vu le jour, n'hésitez pas à les rejoindre, ils courent le jeudi soir et/ou le dimanche matin.



Enfin, nous avons organisé une randonnée pédestre à la découverte de la tour de Bessan, sur la commune de Soussans. Malheureusement, la météo plus que défavorable nous a empêchés de parcourir les beaux chemins du coin. Ce n'est que partie remise, en attendant des jours moins pluvieux !

Toutes les informations sur nos futures animations sont sur la page facebook de l'Association Bienvenue au Village.

Nous espérons vous voir nombreux lors des prochaines animations, vous verrez, c'est sympa !

Les P'tits Bouchons

C'est avec plaisir et bonne humeur que l'association des parents d'enfants :

Les P'tits Bouchons de Moulis en Médoc

a commencé une nouvelle année de projets. En effet, pour ce début d'année scolaire, nous avons mis en place plusieurs projets pour ce dernier trimestre 2019 :

Le pot de rentrée soirée jeux des p'tits bouchons : *l'association a invité les parents à un apéritif dinatoire qui a eu lieu le 5 octobre, pour donner l'occasion aux parents de venir nous rencontrer et de partager une soirée jeux de sociétés enfants/parents. Tous ont été ravis de ce moment de partage, à rééditer l'année prochaine !*

Le vide ta chambre : *a eu lieu le 24 novembre 2019, cet évènement est d'années en années un succès. Parents et enfants, vendeurs ou acheteurs, tous y trouvent leur bonheur. Les crêpes de Cathy et les gaufres de Béné ont eu beaucoup de succès !*



Les sapins : *A l'arrivée des fêtes de fin d'année nous avons proposé à la vente en pré-commande des sapins Nordmann coupés ou en pots aux parents ainsi qu'à tous les Moulissois. Comme chaque année cette vente est un*

succès, Ils ont été livrés pour le 29 novembre, date idéale pour que petits et grands puissent les décorer et en profiter jusqu'à Noël !

Les P'tits Bouchons vivent grâce à sa vingtaine d'adhérents, dont 10 personnes, très impliquées, qui lors des réunions apportent leurs idées au bureau (constitué de trois personnes). Les projets naissent grâce à des petites pensées qui deviennent de grands et beaux événements pour les enfants de Moulis. Toute aide est la bienvenue ! Notre association est portée par des parents volontaires : le but étant de prendre du temps ensemble parents / enfants, de manière raisonnable pour tous.

Plus nombreux... plus d'idées... plus de projets...

L'année 2020 débutera par la préparation du carnaval. Nous attendons toujours plus de monde : parents, grands parents d'enfants de Moulis ou Moulissois, vous pouvez nous rejoindre en contactant Cécile, notre présidente, par mail « lesptitsbouchonsdemoulis@gmail.com », réponse assurée !



Le bureau des P'tits Bouchons.



 <p>A.S AML</p>	<p align="center"><i>FÉDÉRATION FRANÇAISE FOOTBALL</i></p> <p align="center"><i>LIGUE FOOTBALL NOUVELLE AQUITAINE</i></p> <p align="center"><i>DISTRICT DE LA GIRONDE</i></p> <p align="center">AMICALE SPORTIVE</p> <p align="center">AVENSAN-MOULIS-LISTRAC</p> <p align="center"><i>Club crée en juin 2002 de la fusion du C.S Avensan et de l'AS-AML</i></p> <p align="center"><i>Siège social : Mairie de Moulis en Médoc</i></p>	 <p align="center">A.S AML</p>
---	--	--



Les U10-U11

Après quatre mois de compétition (les premiers ont repris en Août) le bilan sportif est le suivant !

Un effectif en baisse avec 151 licenciés répartis comme suit : Une équipe Seniors avec 25 licenciés qui disputent son championnat (D3) du district de Gironde avec un début assez timide où l'on attend mieux. Une équipe Foot Loisirs qui joue le vendredi soir (18 joueurs) un championnat médocain où le plaisir et la passion sont les seuls objectifs. Une équipe Vétérans « Les vieux crus » qui rencontre le dimanche matin des équipes de la banlieue bordelaise et du Val d'Eyre (Championnat Celtic) !

Coté jeunes... Une équipe en entente (U14/U15) a été reconduite comme l'an passé avec le club voisin de Sainte-Hélène (12 joueurs) et elle joue actuellement la phase brassage avant de débiter mi-janvier la seconde phase. En U12/U13 (24 joueurs), ce sont deux équipes qui défendent nos couleurs brillamment sur les terrains du Médoc et proche Bordeaux. Notre école de football avec ses 46 licenciés et ses catégories U10/U11 (1 équipe), U8/U9 (3 équipes) et U6/U7 (3 équipes) disputent divers plateaux dans notre beau Médoc. Pour être complet, on n'oubliera pas nos dirigeants et dirigeantes qui font un travail sérieux et appliqué. Merci à tous pour votre implication.

Comme chaque saison, notre club organise différentes manifestations ...En voici les dates et les lieux

Samedi 25 avril 2020 tournoi à Avensan (Puiberon)

15ème édition pour les U6-U7 et U8-U9

Dimanche 26 avril 2020 tournoi à Avensan (Puiberon)

U10/U11 : 15ème édition challenge R. Sabourdy

U12-U13 26ème édition challenge J-P Dodier.

Samedi 30 mai 2020 10ème édition challenge A. Esteves

(U14-U15) sur Avensan et Moulis.

Dimanche 31 mai 4ème édition du tournoi de sixte

Rafael FAYE à Avensan

Samedi 6 juin 2020 14ème édition du tournoi de l'amitié à Moulis.

Vendredi 12 juin ou le Samedi 13 juin 2019 notre assemblée générale.



Nous participerons aussi au 14 juillet (Moulis et Avensan) , aux marchés nocturnes de Moulis sans oublier la fête de St-Raphaël (le week-end après le 14 juillet) à Avensan où chaque saison nous sommes présents durant deux jours (restauration).



RAPPEL : Pour nous suivre (infos, programme, résultats mais aussi tout connaître sur notre club, ses licenciés) connectez-vous sur notre site Internet. <http://as-aml.footeo.com>

Suivez nous également sur nos pages FACEBOOK :

As AML CLUB ou/et Animation AS AML

Pour nous contacter adresser-vous au secrétariat du club qui vous accueillera tous les jours et s'efforcera de vous renseigner mais aussi de vous guider : 05 56 58 10 59 ou 06 24 84 86 19.

+ Pour nous écrire adressez vos courriers à l'adresse suivante :

4 impasse Mau Ainé 33480 Moulis en médoc ou par E-mail :

foot.asaml@orange.fr .



Comme chaque année, les Présidents de l'AS-AML et le comité directeur présentent tous ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2020 accompagnée de beaucoup de bonheur , santé , prospérité et paix à tous ses licenciés , à leurs familles , supporters , sponsors , partenaires mais aussi à tous les lecteurs du journal municipal de Moulis.

Comité des Fêtes de Grand-Poujeaux / Médrac

Chers Moulissois,

Sur une idée de Jean-Christophe Biraud (ancien organisateur du Trail d'Halloween à Castelnaud) et de Philippe Trives (organisateur de la Tournée des Cuviers à Listrac), notre commune va vivre un événement sportif et populaire.

Le Dimanche 07 Juin 2020

En partenariat avec notre Comité des Fêtes Grand-Poujeaux/Médrac, ces deux coureurs assidus et passionnés, très investis dans le monde associatif ont décidé d'organiser le "**Moulis Trail**"

Au programme : 2 courses pédestres de 13 et 25 km ainsi qu'une randonnée pédestre de 10 km

Les participants traverseront vignes, châteaux et bois de notre commune profitant des jolis paysages et du point de vue.

Le départ des épreuves est prévu à 9h00 sur le parking de la salle des Fêtes de Moulis où vous serez accueillis par toute l'équipe de bénévoles et organisateurs de cette épreuve.

Les courses pédestres sont limitées à 300 participants.

Nous vous attendons tous très nombreux pour passer un moment convivial et sportif.

Pour tous renseignements contacter Jean-Christophe Biraud au 06.99.20.66.85 ou page Facebook moulis trail

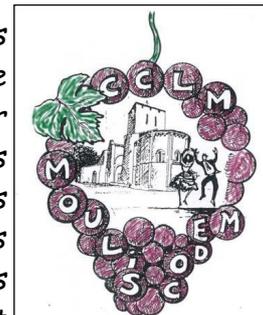
En attendant de chausser les tennis, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2020 et vous donnons rendez-vous pour notre traditionnelle Fête de Printemps les 17, 18, 19 et 20 Avril 2020

Le Comité des Fêtes de Grand-Poujeaux/Médrac

Comité Culture et Loisirs Moulissois



Ils sont venusils étaient tous là les adeptes de la soirée annuelle organisée depuis 39 ans en l'honneur du vin nouveau. Quelques nouvelles têtes les avaient rejoints ; bien sur les anciens nous quittent au fil du temps mais ceux qui restent n'oublient pas d'en parler à leurs amis. Aussi c'est environ 160 convives qui étaient réunis au son des instruments de l'orchestre « Génération Musette »



Charentes animer pour la 3^{ème} fois cette fête. Les musiciens ont su créer l'ambiance et ont joué sans discontinuer.

Sur le buffet, élégamment décoré par « Lulu », il ne manquait pas de mets très diversifiés et les crus moulissois, offerts par nos viticulteurs, ont été fort appréciés.

Soirée réussie grâce également à votre bonne humeur partagée. Quel bonheur de pouvoir s'évader quelques heures et oublier les soucis quotidiens !



Toute l'équipe du CCLM vous remercie et vous souhaite une bonne et heureuse année 2020.

Ainsi va la vie

2^{ème} semestre 2019

12 naissances : Lana, Ginette, Annie, Catherine VERDIER, Le bourg ;
Noah, Vince COUREAU, Chemin des vins ;
Joachim, Sacha MOITIE BATUDE, Médrac ;
Ambre MEZIANI, Petit Poujeaux ;
Yassine BOUNOUA, Bouqueyran ;

Liste incomplète. Accord d'insertion non reçu en mairie.

3 mariages : 24-08: Julie, Martine WATTIAUX et Tony, Philippe, Francesco,
Jean-Pierre TAUDINET
04-09: Mylène, Anaïs ROUGIER et Benjamin BOURNOT
07-09: Sabrina LACOUX et Joël, René CABIROL

2 décès : 01-10 : Serge, Claude ROSSILLON, 76 ans, Guitignan
03-11 : Andrée, Madeleine BENEYT, 74 ans, Médrac



Vous pouvez consulter les archives communales sur le site :
« archives.gironde.fr »

Meilleurs Vœux 2020 !



Christian Lagarde
Maire

Le Conseil Municipal

Le Conseil Municipal des Jeunes

De Moulis en Médoc

Vous souhaitent une excellente

année 2020

Ce bulletin a été réalisé par l'équipe municipale grâce aux articles et photos fournis par de nombreux rédacteurs que nous remercions vivement. Il a ensuite été édité sur papier recyclé par une entreprise « label vert ».

Ne pas jeter ce document sur la voie publique. Dépôt légal le 06/04/09

Directeur de publication : Christian Lagarde, Maire de la commune.

Rédacteur en chef : responsable Commission-Information

Imprimeur : IBG 7, rue ZA Picot 33160 Saint Médard en Jalles